



27 mai 2025

Les représentants des **associations de professionnels en région** et du **Syndicat de la Production Indépendante (SPI)**, se sont réunis lundi 19 mai, lors du Festival de Cannes, pour engager un plan d'action coordonné destiné à défendre un pilier essentiel de la politique culturelle française : le soutien à la création dans les territoires.

A cette occasion, les productrices et producteurs se sont félicités de la prise de position de l'Association des Régions de France faite deux jours plus tôt et partagent le diagnostic dressé et les priorités énoncées.

Ces échanges interviennent dans un contexte alarmant. Les coupes budgétaires historiques, opérées par certaines collectivités, sous l'effet des restrictions imposées par la Loi de Finances 2025, mettent en péril l'équilibre fragile de la décentralisation culturelle, fruit de décennies de construction entre l'État, les collectivités et les professionnels.

Les productrices et producteurs rappellent l'importance des collectivités territoriales dans l'accompagnement des écosystèmes régionaux et dans l'équilibre trouvé entre cet objectif de décentralisation culturelle et de soutien à la création à l'échelle nationale, et soulignent l'augmentation, dans une grande majorité de régions, des fonds destinés au cinéma et à l'audiovisuel depuis 2020, alors que le CNC n'a pas augmenté sa dotation depuis lors.

Ces baisses de dotations mettent gravement et durablement en péril la filière audiovisuelle et cinématographique en France.

Le SPI et les associations de professionnels en région appellent les pouvoirs publics à prendre la mesure de cet enjeu :

- La création cinématographique et audiovisuelle, et plus largement la culture dans son ensemble, est un facteur de cohésion sociale et d'éducation des nouvelles générations aux enjeux sociétaux. Elle doit être préservée, d'autant plus dans un contexte de crise et de rationalisation budgétaire.
- La liberté des créateurs et créatrices doit être garantie.
- Face aux décisions de certaines collectivités, la responsabilité de l'État est forte : les engagements du CNC doivent être maintenus.
- L'engagement de l'État et du CNC dans le cadre des conventions tripartites doit revenir à un ratio « 1 pour 2 ». Ce qui implique, pour le CNC, de revoir ses allocations à certaines régions.
- L'accompagnement du CNC et de l'État doit pouvoir aller au-delà de ce ratio afin d'encourager les initiatives et efforts de certaines collectivités.
- Le dispositif des Contrats d'Objectifs et de Moyens entre les régions et les télévisions locales doit être encouragé.
- Le renforcement de l'engagement des collectivités dans la diffusion ne doit pas se faire au détriment de la création.

Enfin, les productrices et producteurs souhaitent l'instauration d'un espace de dialogue concerté et pérenne, entre les professionnels, les collectivités, les élus locaux, les parlementaires, le CNC et l'État afin que la question des territoires reste au cœur de toutes les politiques.

Association pour le Développement de la Fiction (ADEFI)
Association des Producteurs Audiovisuels du Grand Est (APAGE)
Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté (APARR)
Association des productrices et producteurs indépendant.e.s d'Occitanie (APIFA)
Films en Bretagne
Association des Productrices et Producteurs en Auvergne-Rhône-Alpes (APPA)
Produire En Nouvelle-Aquitaine (La PENA)
La Plateforme, pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire
Les sociétés de production déléguées de la Région Sud- LPA
NORANIM
Normandie Films
Association des Producteurs associés en région Centre (PARC)
Syndicat professionnel de producteurs d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles de La
Réunion (REYONE)
Association des Producteurs et Productrices en Haut-de-France (RHIZOM)
Syndicat de la Production Indépendante (SPI)
SudAnim

Contacts presse :

ADEFI : Camille Chandellier, Présidente - contact@adefi-pdl.fr

APAGE :

APARR : Marion Mongour, Coordinatrice - marion@aparr.org

APIFA : Sophie Bourdon, Déléguée Générale - info@apifa.fr

Films en Bretagne : Lubna Beautemps, Coordinatrice -

lubnabeautemps.mediation@filmsenbretagne.org

APPA : Maxime Fossier, Porte-parole – maxime@1224films.com

La PENA : Charles-Edouard Woisselin, Coordinateur - pena.nouvelleaquitaine@gmail.com

La Plateforme : Morgane Cariou et Céline Beillon, référentes du bureau des producteur.ices -

morgane.cariou@lesnouveauxjours-prod.com / celine@couacprod.fr

LPA : Victor Ede, Elisabeth Pawlowski et Cyrille Perez, Co-présidents - lpa_paca@outlook.com

NORANIM : Charlotte Bruno, Chargée de communication – communication@noranim.fr

Normandie Films : Samuel Moutel, Président - samuel.moutel@keren-production.fr

PARC : O. Dumas, J. Graff, N. Santiago, J. Naveau et C. Camoirano, Administrateur.trice.s -

christophe@girelle.com

REYONE : Bérangère Condomines, Présidente - berangere@lacoupure.net

RHIZOM : Caroline Roussel, Présidente – caroussel@arturomio.com

SPI : Sébastien Colin, Délégué général - scolin@lespi.org

SudAnim : Alexandre Cornu, Président - alexandrecornu@tamtamsoie.net